

[Text]

I think I agree with the amendment for the reasons I have given, though they may be a little different from Mr. McGrath's. It seems to me it does no harm and may do a lot of good.

The Chairman: Mr. Robinson.

Mr. Robinson: I would like to have the Minister comment on Mr. McGrath's remarks.

The Chairman: Mrs. MacInnis.

Mrs. MacInnis (Vancouver-Kingsway): I differ from my colleague on this one point. I like all the rest of it but I do not like putting it in the official gazettes of the provinces. The reason that I do not like that is because I am afraid it is sort of giving recognition.

I do not regard it as just simply a publication where it will get to more people. I think if you were trying to get it to more people you would pick a different publication than the official gazette of a province. But what I do not like is that this seems to be an entering wedge that gives the provincial people recognition and an opportunity, a chance at least, to hold up the thing or get it on it; and I do not want to see hold-ups.

I think that the Minister will, if he can and if he is wise, go and consult and work with the provincial people all along the line, but what I do not want to see is this frozen into a mandatory thing, to have to put this in the gazette of a province. I do not like that, and I could not go along with this amendment unless that piece would come out.

I do not know whether it is possible to make that subamendment. If it is, I move that we take out "the several official gazettes of the provinces" because I am afraid of that purpose. It leads to a jurisdictional hold there by the provinces and I do not like that.

The Chairman: Are you moving a subamendment, Mrs. MacInnis?

Mrs. MacInnis (Vancouver-Kingsway): Yes, I will move it. I do not know if I can get a seconder.

Mr. McGrath: It may not be necessary, Mrs. MacInnis. I would like to hear a comment from the Minister before I respond to your suggestion.

The Chairman: Excuse me, Mr. McGrath.

Mrs. MacInnis, is it your subamendment that Mr. McGrath's amendment be amended by deleting "the several official gazettes of the provinces"?

Mrs. MacInnis (Vancouver-Kingsway): Supposing Mr. Chairman, I just hold that for a minute. There are a couple of people who need to comment first.

The Chairman: Mr. Minister.

Mr. Rock: Excuse me, Mr. Chairman. I had my hand up and you let all the other members speak before the Minister. This seems to be...

The Chairman: Mr. Rock.

[Interpretation]

Je suis d'accord avec l'amendement pour les raisons que j'ai déjà données même s'ils sont un petit peu différents de ceux de M. McGrath. Il me semble qu'ils ne feront pas de mal et peut-être feront-ils beaucoup de bien.

Le président: Monsieur Robinson.

M. Robinson: J'aimerais connaître les observations du ministre concernant les remarques faites par M. McGrath.

Le président: Madame MacInnis.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Je ne suis pas de l'avis de mon collègue sur ce point. Mais tout le reste me convient, mais je ne crois pas qu'il faudrait publier ces renseignements dans les gazettes officielles des provinces. Ce serait là, j'en ai peur, une sorte de reconnaissance.

Je ne considère pas que ce soit là simplement une publication qui irait à plus de gens. Si vous voulez que plus de gens la reçoivent vous choisirez un autre genre de publication plutôt que la gazette officielle d'une province. Ce que je n'aime pas, c'est de donner aux provinces une certaine reconnaissance et une occasion de retarder la chose ou de s'y engager; et je n'aime pas les observations.

Je pense que le ministre, s'il le peut et s'il est sage, pourra consulter et travailler dans les provinces sur un sujet, mais je n'aimerais pas que ce soit là un mandat, et qu'il y ait publication dans la gazette de la province. Je ne pourrais supporter cet amendement à moins que ces mots soient enlevés.

Je ne sais pas si c'est possible de proposer un sous-amendement. Si oui et dans l'affirmative, je propose que nous enlevions les mots «les différentes gazettes officielles des provinces». Il pourrait en résulter une emprise juridique par les provinces et je n'aime pas cela.

Le président: Est-ce que vous proposez un sous-amendement, madame MacInnis?

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Oui, je le propose. Je ne sais pas si quelqu'un m'appuiera.

M. McGrath: Ce ne sera pas nécessaire, madame MacInnis. J'aimerais que le ministre me dise ce qu'il en pense avant de répondre à votre suggestion.

Le président: Excusez moi, monsieur McGrath.

Madame MacInnis, est-ce là votre sous-amendement que l'amendement de M. McGrath soit modifié par le retranchement des mots «les différentes gazettes officielles des provinces»?

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Je veux attendre un moment, monsieur le président. J'aimerais entendre les commentaires de quelques personnes d'abord.

Le président: Monsieur le ministre.

M. Rock: Excusez-moi, monsieur le président, j'ai levé la main mais vous avez laissé parler d'autres députés avant le ministre. Il me semble que...

Le président: Monsieur Rock.